

## Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) Secrétaires de mairie des communes de moins de 2000 habitants

Référence :

- [Décret n° 2022-281 du 28 février 2022 relatif à la nouvelle bonification indiciaire des secrétaires de mairie des communes de moins de 2 000 habitants](#)

Le décret n° 2022-281 du 28 février 2022 relatif à la nouvelle bonification indiciaire des secrétaires de mairie des communes de moins de 2 000 habitants porte de 15 à 30 le nombre de points d'indice majorés attribués aux agents exerçant les fonctions de secrétaire de mairie dans les communes de moins de 2 000 habitants à compter du 2 mars 2022.

Afin de mettre à jour cette modification dans la carrière des agents concernés, il convient d'établir un arrêté via le logiciel de ressources humaines AGIRHE.

Se connecter

Cliquer sur Agent → Liste des agents

Votre dernière connexion: le 05/02/2018 à 15:00

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES MEDECINE STATISTIQUES DOCUMENTS PARAMETRAGES LIEU

Ajouter un agent Transfert Excel Imprimer

Nom Prénom	Actif	Grade	Statut
	Actifs		

Données médecine

Légende : Agents inactifs Position particulière MultiCarrière

Code	Agent	Nom JF	Grade	Statut
			adjoint administratif territorial principal de 1ère classe (C3 07)	Titulaire
			adjoint technique territorial de 2ème classe NT (E3 01)	Non titulaire de droit public

Enregistrements sur la page: 20 Enregistrements: 1 jusqu'à 2 de 2 - Pages: 1

Cliquez sur le nom de l'agent concerné. L'onglet carrière s'ouvre, cliquer sur « ajouter un acte ».

[Retour à la liste des agents](#)

Sélectionnez la collectivité : [collectivité]

Identité | **Carrière** | Affectation fiche de poste | Prévention | Formations | Expériences

Fusion Carrière

Sélectionner le type et l'arrêté que vous souhaitez saisir :

Type d'arrêté : Traitement

Arrêté : NBI (attribution) (AT05)  Tous

Puis sélectionner dans NBI – Fonctions : Secrétaire de mairie des communes de moins de 2 000 habitants

[Retour à la liste des agents](#)

Sélectionnez la collectivité : [collectivité] Fusion Carrière

Identité | Carrière | Affectation fiche de poste | Prévention | Formations | Expériences | Compétences

Arrêté : NBI (attribution) (AT05)

Date d'effet : 02/03/2022

NBI - Fonctions


Secrétaire de mairie des communes de moins de 2 000 habitants (30 pts)

NBI - Nombre de points : 30

Commentaires

Observations (Visible Cdg)

Etat de l'arrêté



Une copie de l'arrêté signé devra être transmise au Centre de Gestion pour validation.